

OMPI



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

SCIT/SDWG/2/11
ORIGINAL: anglais
DATE: 24 octobre 2002

F

COMITÉ PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION GROUPE DE TRAVAIL SUR LES NORMES ET LA DOCUMENTATION

Deuxième session
Genève, 2 – 6 décembre 2002

INFORMATIONS RELATIVES À L'ENTRÉE DANS LA PHASE NATIONALE
(RÉGIONALE) DES DEMANDES INTERNATIONALES PCT PUBLIÉES
ET ACCESSIBLES GRÂCE AU SERVICE DES REGISTRES DE BREVETS D'ÉPIDOS

Document établi par le Secrétariat

1. L'annexe du présent document contient un rapport de situation établi par l'Office européen des brevets (OEB). Ce rapport a été envoyé au Bureau international en vue d'informer le Groupe de travail sur les normes et la documentation (SDWG) du Comité permanent des techniques de l'information (SCIT) de l'état d'avancement de la tâche^o 23 du SDWG (intitulée "Surveiller l'introduction, dans la base de données EPIDOS/PRS, des informations concernant l'entrée dans la phase nationale (régionale) des demandes internationales PCT publiées").

2. *Le SDWG est invité à prendre note des renseignements figurant dans l'annexe du présent document.*

[L'annexe suit]

ANNEXE

RAPPORTSURL'ÉTATD'AVANCEMENTDELATÂCHEN° 23DUSDWG/SCIT
RELATIVEAUXINFORMATIONSCONCERNANT L'ENTRÉEDANSLAPHASE
NATIONALEDESDEMANDESINTERNATIONALES PCT

Traductiond'unelettredatéedu2octobre2002(référenceGP/pp_20/02_IN)

adresséepar : M.GeorgPantoglou
Directeurdesprogrammesdecoopérationetdel'INPADOC

à: M.AngelLó pezSolanas
ChefduServicedesnormesetdeladocumentation

Objet :tâchen° 23duSDWG/SCIT

Monsieur,

Enréponseàvotredemande,nousvousadressonsci -jointlerapportsurl'étatd'avancement
delatâchesusmentionnée.

Veillezagrè er,Monsieur,l'assurance dema considération distinguée.

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA TÂCHE N° 23 DU SDWG/SCIT
RELATIVE AUX INFORMATIONS CONCERNANT L'ENTRÉE DANS LA PHASE
NATIONALE DES DEMANDES INTERNATIONALES PCT

1. RAPPEL

Le présent document est une mise à jour du rapport remis en novembre 2000. Depuis cette date, des progrès importants ont été accomplis en ce qui concerne le nombre d'offices de brevets participant et la régularité de la transmission des données.

À la fin du mois de septembre 2002, 17 administrations délivrant des brevets avaient participé au projet en fournissant régulièrement des mises à jour relatives aux informations concernant l'entrée dans la phase nationale des demandes internationales PCT. Nous profitons de cette occasion pour exprimer notre gratitude et les remerciements de la communauté des utilisateurs à ces administrations, qui ont déployé des efforts considérables pour mettre en place ce service.

D'autres offices des brevets ont déclaré qu'ils étaient prêts à participer au projet et ont fourni des données expérimentales mais ils doivent encore s'attacher à élaborer les procédures appropriées pour pouvoir extraire les informations requises de leur système de traitement électronique des données.

Afin de disposer d'une synthèse actualisée de l'état d'avancement de la tâche n° 23 confiée au SDWG/SCIT (ancien projet P25 du PCIP), l'OEB a établi un rapport statistique détaillé sur le contenu de la base de données INPADOC relative à la situation juridique des demandes internationales PCT, en particulier sous l'angle de l'entrée dans la phase nationale de ces demandes. Cette synthèse est mise à jour chaque semaine et peut être consultée sur le site Internet de l'OEB, à l'adresse suivante :

http://www.european-patent-office.org/inpadoc/statistics_dwld.htm.

2. SITUATION ACTUELLE

La plupart des offices des brevets participants envoient leurs mises à jour sous la forme de documents joints à des courriers électroniques, une fois par mois ou une fois par semaine selon leur propre calendrier de mise à jour. Certains offices, tels que l'office allemand et l'OEB, font paraître ce type d'informations dans leur bulletin des brevets.

En ce qui concerne la régularité des mises à jour, il faut savoir que les dates indiquées ci-dessous sont les dates effectives de l'entrée dans la phase nationale. Pour éviter de manière générale les informations erronées, il est prévu un délai d'environ six mois avant que l'entrée ou l'an non-entrée de la demande dans la phase nationale soit énoncée.

La situation en ce qui concerne les 17 pays participant actuellement au système est la suivante :

Autriche: les données sur l'entrée dans la phase nationale sont transmises régulièrement (tous les mois) par Internet et leur incorporation dans la base de données INPADOC -PRS ne pose pas de problème. Date de la dernière communication de données : juin 2002.

- Australie: uncertainretardaétéaccumuléétantdonnéquelesdonnéessont extraitesdubulletindesbrevetsquelacapacitédesaisie desdonnées estplutôtinsuffisante.Lesdernièresdonnéestraitéesremontentà mars 2000.Lasituationpourraits'améliorerdèsquelesinformations seronttransmisesparlavoieélectronique.L'Officeaustralien des brevetsaétéapprochéàcetégard.
- Bulgarie: misesàjourmensuellesrégulières.Datedeladernièrecommunication dedonnées :mai 2002.
- Canada: misesàjourmensuellesrégulières.Datedeladernièrecommunication dedonnées :avril 2002.
- Allemagne: misesàjourhebdomadairesrégulièresfaisantpartiedelabandepubliée habituellementtouteslessemaines.Datedeladernièretransmissionde données :septembre 2002.
- OEB: misesàjourhebdomadairesrégulièresrelativesàl'entréeoula non-entrée.Lesdernièresdonnéestraitéesdatentdeseptembre 2002. Particularitédesdonnéesurl'entrée danslaphaserégionale :cette notificationnesignifieparsystématiquementquetouteslesconditions pourl'entrée danslaphaserégionalesontremplies.Ilfautqu'il yait confirmationparlapublicationd'undocumentEP -Aenvirons six mois plustard.
- Royaume-Uni : misesàjourhebdomadairesrégulièresurl'entréeoulanon -entrée. Datedeladernièretransmissiondedonnées :juillet 2002.
- Géorgie: misesàjourmensuellesrégulières.Datedeladernièretransmissionde données :février 2002.
- Japon: misesàjourmensuellesrégulièresrelativesàl'entréeoulanon -entrée. Datedeladernièretransmissiondedonnées :août 2002.
- Kenya: ilestregrettablequ'aucunemiseàjour n'aitétéreçuedepuisslasemaine n° 21de 2001.Descontactsontétéétablisenvuedelareprisedela fournituredesmisesàjourtrimestrielles.
- République deCorée : misesàjourmensuellesrelativesàl'entréeoulanon -entrée. Datedeladernière transmissiondedonnées :décembre 2000.Aucune donnée n'ayantétéreçuedepuisslasemainen° 39de 2001,desrappels ontétéenvoyésàl'officedesbrevetsdelaRépublique deCorée.
- Lituanie: lesdonnéesurl'entrée danslaphasenationalesonttransmiseschaque mois.Lesdernièresdonnéesremontentàavril 2002.
- Lettonie: lesdonnéesurl'entrée danslaphasenationalesontfourniestousles deux mois.Lesdernièresdonnéesremontentàavril 2002.
- Roumanie: desmisesàjourtrimestrielles sontprévues.Ilestregrettablequ'aucune miseàjour n'aitétéreçuedepuisslasemainen° 38de2001.

Fédération des mises à jour mensuelles régulières sur l'entrée sont réalisées.
de Russie : La procédure d'extraction des données sur l'an - entrée est en cours
d'élaboration. Date de la dernière transmission de données : juin 2002.

États Unis les données sur l'entrée dans la phase nationale sont régulièrement (tous
d'Amérique : les mois) transmises par l'Internet et incorporées sans problème dans la
base de données INPADOC. Date de la dernière transmission de
données : novembre 2000.

Ouzbékistan: des mises à jour trimestrielles sont prévues. Il est regrettable qu'aucune
mise à jour ait été reçue depuis la semaine du 8 de 2002.

3. ORGANISATION FUTURE

Pour les pays qui transmettent des données de manière irrégulière, des initiatives ont été
prises en vue de redynamiser le flux de données.

Parmi les autres pays qui sont mis en rapport avec l'OEB et ont envoyé des données
expérimentales figurent la Pologne, la Turquie et la Suède.

L'OEB invite les pays qui ne participent pas encore au projet à transmettre des données
en vue d'étoffer la base de données INPADOC avec des informations essentielles sur la
situation juridique des demandes PCT dans les différents pays.

[Fin de l'annexe et du document]